

POINTS D'ACTUALITÉS

<p>Augmentation du nombre de recours pour crise d'asthme chez les enfants de moins de 15 ans du 11 au 17 septembre 2017 (lien)</p>	<p>Il est possible de rester au frais dans son logement en été, tout en évitant de consommer trop d'énergie avec des aménagements et des comportements adaptés (à la Une)</p>	<p>Ouragan Irma : plus de cent réservistes sur le terrain (lien)</p>
--	---	--

| A la Une |

La canicule : garder son logement au frais en été

La canicule de 2003 a causé 17 000 décès. Une surmortalité a été également mise en évidence rétrospectivement lors des épisodes de 1976 et 1983. Le réchauffement climatique, maintenant bien établi, va s'amplifier dans les prochaines décennies. La prévention des risques sanitaires dus à la chaleur est donc un enjeu actuel et futur.

L'Agence de l'Environnement et de l'Energie (Ademe) a publié un guide pratique « Chaud dehors, frais dedans » (1). Depuis les aménagements adaptés jusqu'aux comportements « de bon sens », différentes solutions existent pour éviter de recourir à la climatisation. Le guide fait le point sur les équipements permettant de protéger de la chaleur un logement, les comportements à adopter pour rafraîchir son intérieur et les systèmes de climatisation. Il comprend trois volets : se protéger de la chaleur, apporter de la fraîcheur et gagner en confort et la climatisation.

On peut se protéger de la chaleur par création d'ombre en protégeant les baies vitrées au sud et à l'ouest, les protections extérieures (volets, auvents, écrans...) étant à privilégier. On peut aussi prendre de bonnes habitudes (baisser les stores quand le soleil éclaire les fenêtres, fermer les volets en journée, fermer les fenêtres quand

la température extérieure est supérieure à la température du logement). Enfin, on peut utiliser les végétaux (arbre isolé devant une fenêtre, pergola, haie, végétaux secs).

On peut apporter de la fraîcheur en profitant de la nuit pour aérer : ouvrir les fenêtres la nuit et créer des courants d'air, brasser l'air avec un brasseur portable ou un brasseur d'air de plafond.

Si l'installation d'un système de climatisation est nécessaire, il existe des solutions satisfaisantes pour limiter les coûts énergétiques et les risques pour l'environnement. Mais pour les mettre en œuvre, un minimum d'anticipation est nécessaire: un équipement acheté dans l'urgence pour faire face à une situation exceptionnelle risque fort de se révéler coûteux à l'usage et mal adapté. L'Ademe conseille de se fier à l'étiquette énergie, de ne pas se précipiter sur du matériel bas de gamme et de faire appel à des professionnels qualifiés. Il faut prendre des précautions pour ne pas descendre en dessous de 26°C et éviter les écarts supérieurs à 5 ou 7°C extérieur/intérieur. La climatisation oblige à vivre fenêtres fermées et les appareils peuvent être coûteux et bruyants. Rester au frais dans son logement en été, tout en évitant de consommer trop d'énergie, c'est possible.

(1) <http://www.ademe.fr/chaud-dehors-frais-dedans>

| Veille internationale |

Sources : Organisation Mondiale de la Santé (OMS), European Centre for Disease Control (ECDC)

20/09/2017 – L'ECDC présente des mesures de prévention et de contrôle suite au signalement en 2017 de 5 cas nosocomiaux de malaria importés dans plusieurs pays européens dont la France [\(lien\)](#).

14/09/2017 – L'ECDC signale deux foyers de transmission autochtone de chikungunya dans les villes d'Anzio et Rome (Italie) [\(lien\)](#).

12/09/2017 – Mise à jour de l'OMS concernant le MERS-CoV : à l'échelle mondiale, 2 080 cas confirmés en laboratoire d'infection par le MERS-CoV, dont au moins 722 cas mortels [\(lien\)](#).

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans la région : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées par département (mois en cours M et cumulé année A) et dans la région 2014-2017, données arrêtées au 21/09/2017

	Bourgogne Franche-Comté																2017*	2016*	2015	2014
	21		25		39		58		70		71		89		90					
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A				
IIM	0	1	0	2	0	1	0	2	0	1	0	2	0	1	0	0	10	22	17	16
Hépatite A	0	8	0	7	0	3	1	3	0	2	1	8	0	3	2	5	39	38	24	27
Légionellose	2	12	1	24	0	3	0	2	0	5	1	19	0	9	0	5	79	74	105	108
Rougeole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1	3	9	6
TIAC¹	0	2	0	7	0	8	0	2	0	2	0	3	0	0	0	1	25	37	35	40

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL).

* données provisoires - Source : Santé publique France

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

Les indicateurs de la SURveillance Sanitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®) présentés ci-dessous sont :

- le nombre de passages aux urgences toutes causes par jour, (tous âges et chez les 75 ans et plus) des services d'urgences de Bourgogne-Franche-Comté adhérant à SurSaUD®
- le nombre d'actes journaliers des associations SOS Médecins, (tous âges) (Dijon, Sens, Besançon)
- le nombre de décès des états civils informatisés de Bourgogne-Franche-Comté

Commentaires :

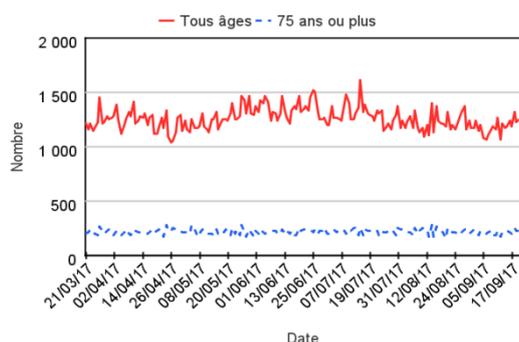
La Cire n'observe pas d'augmentation inhabituelle de l'activité globale récente des services d'urgences et des associations SOS médecins, ni de la mortalité déclarée (avec un délai) par les états civils..

Complétude :

Les indicateurs des centres hospitaliers de Chatillon-sur-Seine, Paray-le-Monial et de la Polyclinique Sainte-Marguerite d'Auxerre n'ont pas pu être pris en compte dans la figure 1.

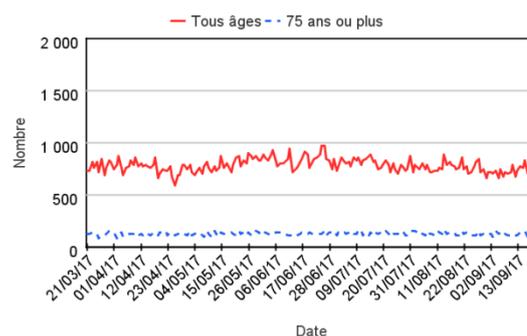
| Figure 1 |

Nombre de passages aux urgences par jour en Bourgogne, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)



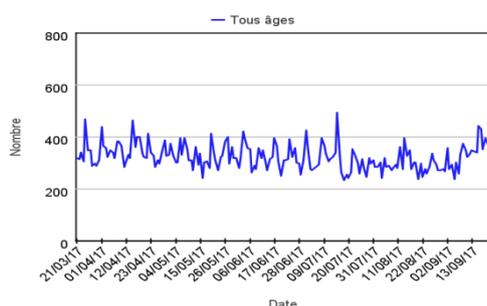
| Figure 2 |

Nombre de passages aux urgences par jour en Franche-Comté, tous âges et chez les 75 ans et plus (Source : OSCOUR®)



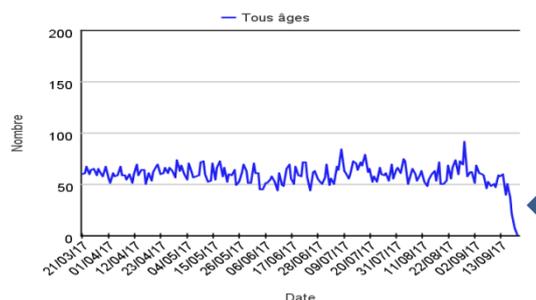
| Figure 3 |

Nombre d'actes journaliers SOS Médecins de Bourgogne-Franche-Comté (Source : SOS Médecins)



| Figure 4 |

Nombre de décès journaliers issus des états civils de Bourgogne-Franche-Comté (Source : INSEE)



➡ La baisse artificielle du nombre de décès dans les derniers jours est liée à l'existence d'un délai de déclaration



Département Alerte et Crise

Point Focal Régional (PFR) des alertes sanitaires

Tél : 0 809 404 900
Fax : 03 81 65 58 65
Courriel : ars-bfc-alerte@ars.sante.fr

Des informations nationales et internationales sont accessibles sur les sites du Ministère chargé de la Santé et des Sports :

<http://social-sante.gouv.fr/>

de l'Organisation mondiale de la Santé :

<http://www.who.int/fr>

| Remerciements des partenaires locaux |

Nous remercions nos partenaires de la surveillance locale :

Réseau SurSaUD®, ARS sièges et délégations territoriales, Samu Centre 15, Laboratoire de virologie de Dijon, Services de réanimation de Bourgogne-Franche-Comté et l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.



Equipe de la Cire Bourgogne Franche-Comté

Coordonnateur
Claude Tillier

Epidémiologistes
François Clinard
Olivier Retel
Jeanine Stoll
Elodie Terrien
Sabrina Tessier

Statisticiennes
Kristell Aury-Hainry
Héloïse Savolle

Assistante
Mariline Ciccardini

Interne de santé publique
François Cousin

Directeur de la publication
François Bourdillon,
Santé publique France

Rédacteurs
L'équipe de la Cire

Diffusion
Cire Bourgogne-Franche-Comté
2, place des Savoirs
BP 1535 21035 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 41 99 41
Fax : 03 80 41 99 53
Courriel : ars-bourgogne-franche-comte-cire@ars.sante.fr

Retrouvez-nous sur :
<http://www.santepubliquefrance.fr>

